

Département de l'Ain
Arrondissement de Nantua
Canton d'Izernore
Commune de Bolozon

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023_15

Nombre de conseillers :

En exercice 7

Présents : 6

Votants : 6

L'an deux mil vingt trois Le 14 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de Bolozon

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la mairie sous la présidence de Monsieur Étienne GIROD, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 12 septembre 2023

Présents : Mmes : BARLET Christine, RAY Agnès, MM : GARBE Alain, GIROD Etienne, PUPUNAT Paul, PONTUS Franck,

Absent excusé : MAROT Patrick,

Secrétaire de séance : RAY Agnès

OBJET : MISE E DISPOSITION D'UN TERRAIN POUR INSTALLATION DE RUCHES

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Monsieur TAOUCHE Mohamed pour installer un maximum de 10 ruches pour une activité non commerciale, sur un terrain communal cadastré A 226 d'une surface de 570 m2 situé à « Grand Cours ».

Il est proposé de signer une convention de mise à disposition de ce terrain à titre gratuit à compter du 1^{er} octobre 2023 pour 3 ans reconductibles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **APPROUVE** la mise à disposition du terrain situé à « Grand Cours » cadastré A 226 de 570 m2 à Monsieur TAOUCHE Mohamed pour y entreposer un maximum de 10 ruches et pour une activité non commerciale.
- **DIT** que cette convention sera consentie à titre gratuit pour 3 années reconductibles à compter du 1^{er} octobre 2023
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier

Fait à Bolozon, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire



Etienne GIROD